

**Formulaire de demande d'obtention d'une autorisation d'importation, depuis des pays tiers, d'échantillons de recherche et de diagnostic d'origine animale**

Envoyer le formulaire à la DG Contrôle – Import ([import@favv-afsca.be](mailto:import@favv-afsca.be)). **Seuls les formulaires dûment complétés seront traités.**

**A. Données du demandeur** (Les autorisations d'importation sont payantes conformément à l'AR du 10 novembre 2005 relatif aux rétributions visées à l'article 5 de la loi du 9 décembre 2004 portant financement de l'Agence fédérale de la Sécurité de la Chaîne alimentaire. Les rétributions pour la(les) prestation(s) faite(s) sont facturées au demandeur. Toutes les informations concernant ces rétributions ainsi que les tarifs peuvent être consultés sur <https://favv-afsca.be/fr/apropos/financement/retributions>)

Demandeur (nom, adresse et NUE) <sup>(1)</sup> :		
N° de référence de la demande <sup>(2)</sup> :		
Coordonnées du demandeur :	Tél.	e-mail :

**B. Par la présente, je demande une autorisation d'importation pour les sous-produits animaux suivants destinés à la recherche et/ou au diagnostic :**

Nature des échantillons de recherche et de diagnostic <sup>(3)</sup> (y compris l'espèce et le traitement éventuel que les produits ont subi)		
Produits animaux provenant de :	Animaux utilisés dans le cadre d'expériences, comme défini à l'article 2, point d), de la directive 86/609/CEE,	<input type="checkbox"/>
	Animaux d'élevage comme défini à l'art. 3 paragraphe 6 du Règlement (CE) N° 1069/2009	<input type="checkbox"/>
	Animaux sauvages comme défini à l'art. 3 paragraphe 7 du Règlement (CE) N° 1069/2009	<input type="checkbox"/>
	Animaux familiers comme défini à l'art. 3 paragraphe 8 du Règlement (CE) N° 1069/2009	<input type="checkbox"/>
	Animaux aquatiques comme défini à l'art. 3 paragraphe 9 du Règlement (CE) N° 1069/2009	<input type="checkbox"/>
	Autres : .....	<input type="checkbox"/>
Sous-produits animaux/produits dérivés		

<sup>(1)</sup> NUE : Numéro d'Unité d'Etablissement tel que défini par la Banque Carrefour des Entreprises.

<sup>(2)</sup> Cette référence sera mentionnée sur la facture pour le paiement des rétributions.

<sup>(3)</sup> Les sous-produits animaux et les produits dérivés destinés aux usages suivants: l'examen dans le contexte d'activités liées à l'établissement de diagnostics ou l'analyse visant à faire progresser les sciences et les techniques, dans le contexte d'activités liées à l'éducation ou à la recherche.



de catégorie <sup>(4)</sup> :			
Les sous-produits animaux contiennent-ils des agents pathogènes, si oui lesquels ?		Oui <input type="checkbox"/> .....Non <input type="checkbox"/>	
Quantité/nombre <sup>(5)</sup> :			
Pays d'origine		Pays de provenance	
Provenance (Nom et adresse) :			
Destination (Nom, adresse et le cas échéant, n° d'autorisation du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement pour l'utilisation de sous- produits animaux à des fins de recherche) :			
Brève description de la recherche et/ou du diagnostic prévu :			
Poste de contrôle frontalier d'introduction en UE prévu :			

**Je soussigné déclare que les informations susmentionnées sont correctes et complètes et qu'elles correspondent aux produits en question.**

**Nom du responsable:**

**Date:**

**Signature:**

<sup>(4)</sup> Complétez 1, 2 ou 3 pour indiquer si les sous-produits animaux appartiennent à la catégorie 1, 2 ou 3, comme défini dans les articles 8, 9 et 10 du Règlement (CE) n° 1069/2009.

<sup>(5)</sup> Une autorisation à l'importation par envoi, où l'on entend par envoi : une quantité de produits du même type pouvant contenir différentes catégories de sous-produits animaux, provenant du même expéditeur, auxquels s'applique le même document commercial et qui sont transportés à l'aide du même moyen de transport vers un même destinataire.